

# P . R . T . C . C .

Professeur **R**essources **T**roubles de la **C**onduite et du **C**omportement

## Description :

Placé sous l'autorité de l'IEN ASH, le PR TCC est un enseignant spécialisé qui intervient auprès des personnels de l'Education Nationale de la Manche (Enseignants, AESH, Directeur, Equipe pédagogique) qui scolarisent des élèves (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré) présentant des Difficultés à Expression Comportementale (DEC) ou des Troubles de la Conduite et du Comportement (TCC).

## Missions :

- \* Informer et former les personnels de l'éducation nationale ;
- \* Observer en situation scolaire et évaluer les Besoins Educatifs Particuliers d'un élève ;
- \* Suivre et accompagner la mise en œuvre des aménagements envisagés pour répondre aux BEP de l'élève (proposer, évaluer, ajuster les mesures envisagées)
- \* Participer aux instances de concertation (Conseil des maîtres, EE, ESS, pôle ressource...)
- \* Centraliser les informations concernant la situation de l'élève

## Modalités d'intervention :

Intervention dans le cadre l'école inclusive, ce qui implique :

- Observation de l'élève en situation scolaire (en classe, dans l'école, en situation d'apprentissage) ;
- Analyse et évaluation de la situation scolaire ;
- Réflexion conjointe et la co-construction des aménagements ;
- Concertation avec les partenaires impliqués ;
- Prise en compte de toutes informations permettant l'identification des BEP de l'élève (évaluation, bilan, compte rendu d'équipe...) ;
- Apport d'éléments de compréhension ;
- Ajustement ou révision des pistes de réponses envisagées.

## Modalités de sollicitation : *(protocole détaillé par ailleurs)*

### 1<sup>er</sup> degré :

1. En amont ou suite à un conseil des maîtres ou une équipe éducative ;
2. En amont ou suite à un pôle ressource de circonscription.

⚠ Sollicitation réalisée par l'équipe pédagogique via l'équipe de circonscription qui aura évalué la situation.

### 2<sup>nd</sup> degré :

1. En amont ou suite à un conseil pédagogique
2. En amont ou suite à un pôle ressource de bassin.

⚠ Sollicitation réalisée par l'équipe pédagogique via le chef d'établissement.

## Identification :

**Benoît COIGNARD**

[dsden50-tcc@ac-normandie.fr](mailto:dsden50-tcc@ac-normandie.fr)

**Circonscription ASH – Ecole inclusive**

**DSDEN de la Manche  
Circonscription ASH**

**02.33.06.92.93**

12, rue de la chancellerie  
BP 442  
50002 SAINT-LÔ

[dsden50-ien-ash@ac-normandie.fr](mailto:dsden50-ien-ash@ac-normandie.fr)



## Textes officiels :

- ➔ [ANNEXE I](#) de la circulaire n° 2017-026 du 14-2-2017 : Référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé et notamment : « 3. Le professeur spécialisé exerce une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses. »

## Ressources :

### Ouvrage et articles :

- \* Enseignant spécialisé personne ressource pour l'éducation inclusive, repère et outils pour une nouvelle fonction, Laurence Leroyer, Julia Midelet, Broché, INSHEA, 2023
- \* [Personne ressource pour l'éducation inclusive, situations de travail, positions et postures professionnelles](#), Laurence Leroyer, Julia Midelet, La nouvelle revue - Éducation et sociétés inclusives, 2021/6 (N 92), pages 187 à 201